

SOMMAIRE

● Les actualités du Prith

- Finalisation et signature du Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés dans le Grand Est 2018-2020
- Reconstitution du marché de coordination
- Poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions du PRITH

● Zoom sur

- Présentation de la nouvelle offre de l'Agefiph
- Guide pratique de l'emploi accompagné
- Baromètre de l'emploi, Handicap et Prévention en entreprises

● L'actualité en chiffres

- Les maintiens dans l'emploi - Sameth

● Actualités législatives et réglementaires

- Rapport "Plus simple la vie" : 113 propositions pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap
- Remise du rapport de Dominique Gillot, Présidente du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPPH)

● Parutions

- Plaquettes de communication sur l'emploi accompagné en région Grand Est
- Mise à jour du catalogue des interventions du FIPHFP

● Agenda



Les actualités du Prith

✓ Finalisation et signature du Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés dans le Grand Est 2018-2020

Un nouvel accord cadre du PRITH pour la période 2018-2020, rédigé par les partenaires régionaux, est en phase de signature.

Ce nouvel accord rend compte des constats, préoccupations et objectifs partagés par les institutions régionales pour lutter contre le chômage et favoriser l'emploi des personnes handicapées.

Il retrace l'historique d'installation du PRITH en Grand Est, en précise l'organisation et ouvre des perspectives pour déployer une stratégie d'amélioration de la situation des travailleurs handicapés sur le marché du travail. Il vise enfin à éclairer et nourrir les différentes instances régionales de droit commun (Commission Emploi du Crefop, Coparef, Croct,...) sur le sujet du handicap.

✓ Reconstitution du marché de coordination du PRITH

Les partenaires Agefiph, FIPHFP et Direccte se sont accordés en vue de la reconstitution prochaine du marché de coordination du PRITH pour une période de 12 mois, à compter du 1er septembre 2018. La mission de coordination est assurée par l'association Practhis.



✓ Poursuite de la mise en oeuvre du plan d'actions du PRITH

● Accès des personnes handicapées aux structures d'insertion par l'activité économique

Les têtes de réseaux nationaux de l'IAE présentes en région Grand Est, la direction régionale de Pôle Emploi, la Direccte Grand Est et l'Agefiph se sont réunis dans le cadre d'un premier groupe de travail. Ce temps de discussion a permis de réfléchir collectivement à l'instigation d'initiatives nouvelles favorables à une meilleure intégration des personnes handicapées dans les SIAE et la sécurisation de leur parcours d'insertion. Des groupes de travail avec les SIAE et les principaux prescripteurs seront organisés à l'automne afin de compléter qualitativement la réflexion et réfléchir à la mise d'actions et d'outils concrets en réponses aux besoins identifiés.

● Dispositif Emploi Accompagné : Comités d'animation territoriaux

Dans le cadre du déploiement de l'Emploi Accompagné, trois comités d'animation territoriaux du dispositif se sont tenus en juin et juillet (Châlons-en-Champagne le 25 juin, Nancy le 29 juin et Strasbourg le 5 juillet).

Ces réunions ont rassemblé l'ensemble des acteurs concernés par le dispositif à l'échelle locale (Structures porteuses de l'emploi accompagné, les MDPH, les opérateurs du SPE, l'ARS, la Direccte, l'Agefiph et le FIPHP).

Ces comités d'animation ont permis :

- de présenter les premiers résultats de la remontée d'informations à laquelle les structures porteuses de l'emploi accompagné ont procédé en mars 2018,
- d'échanger collectivement au sujet des besoins, difficultés et bonnes pratiques mises en oeuvre sur le territoire en ce qui concerne l'emploi accompagné ;
- et de collecter des informations complémentaires pour nourrir l'évaluation du dispositif en région

● Lancement des travaux relatifs à la mise en oeuvre d'une "démarche de progrès pour l'accès des personnes handicapées à la formation de droit commun"

Le plan d'actions a pour objectif de favoriser et de renforcer l'accès des personnes handicapées à la formation, en s'appuyant sur une véritable "démarche de progrès" en direction des CFA et des organismes de formation de droit commun. Articulée autour de la structuration et de la professionnalisation d'un réseau de référents handicap, la démarche entend également outiller les acteurs et leur apporter l'appui et les conseils nécessaires à une plus grande accessibilité environnementale comme pédagogique.



Zoom sur...

✓ Présentation de la nouvelle offre de service de l'Agefiph



A compter du 23 avril 2018, l'Agefiph met en oeuvre de nouvelles aides, revues selon des principes de complémentarité au droit commun, toujours dans une logique où la sécurisation des parcours professionnels constitue une orientation majeure exprimée à travers le plan stratégique de 2017, et qu'il convenait de traduire dans l'offre d'intervention.

L'Agefiph intervient dès lors que le besoin de compensation est avéré au moment où se situe la personne dans son parcours vers ou dans l'emploi :

- en considérant uniquement la qualité de bénéficiaire de l'obligation d'emploi (L. 5212-13 du Code du travail), quelles que soient les situations vis-a-vis de l'emploi (les personnes ayant engagées des démarches de reconnaissance du handicap sont éligibles) ;
- en s'appuyant sur un diagnostic des besoins, liés aux incidences du handicap sur le parcours vers ou dans l'emploi.

[En savoir plus](#)

✓ Guide pratique de l'emploi accompagné

Le dispositif d'emploi accompagné créé en 2016 est un dispositif d'accompagnement vers et dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Sa spécificité réside dans la combinaison d'un accompagnement médico-social et d'un accompagnement à visée d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.

Un guide pratique, publié en avril 2018 et réalisé par un groupe de travail national composé de divers acteurs (DGCS, DGEFP, CNSA, FIPHFP, Agefiph, CFEA, Cap Emploi, Pôle emploi, ARSS, Direccte, MDPH...), précise les modalités de mise en oeuvre du dispositif d'emploi accompagné.

Il présente notamment l'ensemble des références juridiques et propose des outils pratiques (questions/réponses, modèle de convention de gestion).

[En savoir plus](#)

✓ Baromètre Emploi, Handicap et Prévention en entreprises



Le 14 mai 2018, le Club Etre a dévoilé le Baromètre emploi, handicap et prévention en entreprises, réalisé par Kantar TNS.

Cette étude recense les attentes et les besoins des professionnels en entreprise pour mieux accompagner leur politique handicap.

240 professionnels en entreprises ont répondu à cette enquête.

[En savoir plus](#)



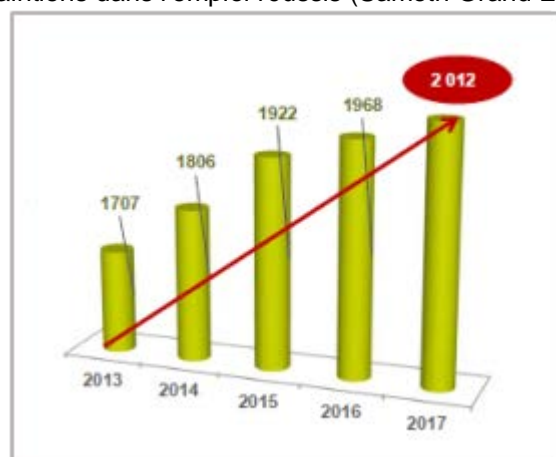
L'actualité en chiffres

✓ Les maintiens dans l'emploi - Sameth

Les Sameth (Services d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés) ont pour mission d'aider les employeurs et les salariés à trouver une solution sur-mesure de maintien quand apparaît une inadéquation entre l'état de santé du salarié et son poste de travail.

A compter du 1er janvier 2018, les Cap Emploi et Sameth fusionnent et deviennent Organismes de Placement Spécialisés (OPS) par la révision de l'article L.5214-3-1 du code du travail. Les organismes de placement spécialisés sont "*chargés de la préparation, de l'accompagnement, du suivi durable et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées, participent au dispositif d'insertion professionnelle et d'accompagnement spécifique prévu pour les travailleurs handicapés mis en oeuvre par l'Etat, le service public de l'emploi, l'association chargée de la gestion du fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés et le fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la fonction publique*".

Maintiens dans l'emploi réussis (Sameth Grand Est)





Actualités législatives et réglementaires

✓ Rapport "Plus simple la vie" : 113 propositions pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap



Le rapport du député Adrien Taquet et Jean-François Serres (membre du Conseil Economique Social et Environnemental) dégage 113 propositions pour améliorer au quotidien le parcours administratif des personnes en situation de handicap. Ces propositions doivent répondre à 3 enjeux :

- la continuité des parcours ;
- le respect de l'égalité de traitement sur le territoire ;
- la soutenabilité des politiques publiques.

[En savoir plus](#)

✓ Remise du rapport de Dominique Gillot, Présidente du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH)

A la suite du Comité Interministériel du Handicap (CIH) du 20 septembre 2017, Agnes Buzyn, Ministre des Solidarités, Muriel Pénicaud, Ministre du Travail et de la Santé et Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat, auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées, ont confié à Mme Dominique Gillot, Présidente du CNCPH, la mission de trouver des pistes d'amélioration pour faciliter l'embauche et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.



Le 19 juin 2018, Mme Gillot a remis aux trois ministres la conclusion de ces travaux dans un rapport qui se compose en deux parties. Le tome 1 est dédié à la situation des personnes handicapées dans l'emploi. Le tome 2 est lui, consacré à la conciliation entre le rôle d'aidant et la vie professionnelle.

[En savoir plus](#)



Parutions

✓ Plaquette de communication sur l'emploi accompagné (Région Grand Est)



Le groupe de travail mis en place dans le cadre du PRITH et dédié à l'emploi accompagné en Région Grand Est a permis la production de plaquettes de communication sur le dispositif de l'emploi accompagné à l'attention des personnes (bénéficiaires), des MDPH (prescripteurs), des établissements médico-sociaux (partenaires - accompagnement) et des employeurs.

Ces plaquettes sont téléchargeables sur le site du PRITH Grand Est à la rubrique : [Ressources / Guides et plaquettes](#)

[En savoir plus](#)

✓ Mise à jour du catalogue des interventions du FIPHFP

Le FIPHFP a effectué une mise à jour du catalogue de ses interventions, celles-ci seront effectives pour toutes les demandes à partir du 1er janvier 2018 sur la plateforme e-service et à partir du 1er juillet 2018 pour les conventions employeurs. Depuis le 19 Juin 2018, la nouvelle version en ligne (V7) du Catalogue des Interventions du FIPHFP précise la prise en charge des CEP au même titre que les accompagnements prévus pour les CUI-CAE.

[En savoir plus](#)



Agenda

✓ Parution de l'appel à projet emploi accompagné

Suite au premier appel à candidature de 2017 portant sur la création de dispositifs Emploi Accompagné, l'ARS Grand Est souhaite désormais doter l'ensemble des départements d'au moins un dispositif.

Ce nouvel appel à candidature permettra ainsi de mettre en place un dispositif Emploi accompagné dans les départements Ardennais, Marnais et Vosgiens non couverts à ce jour.



En savoir plus

✓ Préparation de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) qui se tiendra du 19 au 25 novembre 2018

Organisée sous l'égide du PRITH, la SEEPH 2018 se veut être un moment de communication, porteur d'un message "généraliste" positif sur la non-discrimination des personnes handicapées, l'égalité, la solidarité dans l'emploi. L'événement invitera le temps d'une semaine, l'ensemble des acteurs de la société à marquer leur engagement en faveur de l'emploi des personnes (institutionnels, les acteurs du SPRO, les associations de personnes handicapées, les employeurs, etc)

Le premier comité de pilotage dédié à la mise en oeuvre de la SEEPH 2018 a eu lieu le 5 juillet 2018. Le mois de septembre prochain verra l'organisation de quatre réunions interdépartementales (à Reims, Nancy, Strasbourg et Troyes), réunissant les acteurs concernés au niveau infra régional, afin d'envisager collectivement la programmation des actions proposées tout au long de cette semaine. Un second comité de pilotage aura lieu le 4 octobre 2018 afin de valider le programme de la SEEPH 2018.

... La prochaine lettre du Prith Grand Est : Octobre 2018 ...



www.prith-grandest.fr

prith-grandest@practhis.asso.fr

[S'abonner a la newsletter du Prith Grand Est/](#) [Se désabonner](#)